

Les subsides

● (1700)

Ne commettons pas l'erreur de penser, monsieur le Président, que ces symptômes concernent strictement ceux qui sortent de l'école secondaire pour se joindre directement à la population active. Les chiffres révèlent que les jeunes gens qui n'ont pas fait d'études postsecondaires ont moins de chances de trouver un emploi, mais les études ne sont plus en elles-mêmes la garantie d'une place dans la population active. Ces chiffres que j'ai examinés m'ont fait voir une chose très clairement. Ils montrent que 73 p. 100 des jeunes chômeurs ne sont pas allés plus loin qu'à l'école secondaire. D'où la nécessité de cours de rattrapage et de cours préparatoires à la formation professionnelle. Voilà ce dont les jeunes ont besoin, en réalité. Non pas d'apprendre pour apprendre, mais de se préparer à recevoir une formation professionnelle. Qu'on les prépare à s'inscrire aux programmes de formation. Mais qu'a fait le gouvernement il y a deux ans? Il a réduit le financement des programmes d'alphabetisation et de préparation à la formation professionnelle.

Voilà pour les jeunes qui ont pour tout bagage leurs études secondaires. Il y a encore tous les autres qui ont continué à étudier et à s'instruire qui ont obtenu des diplômes des universités ou des collèges et qui ne trouvent pas de travail. On les comprend de se demander pourquoi il se sont donné toute cette peine. A quoi leur a-t-il servi de se démenner pour travailler à temps partiel pendant l'année scolaire et de trimer pendant l'été pour payer leur études? A quoi leur a-t-il servi de s'endetter jusqu'au cou pour obtenir leur diplôme pour en fin de compte, s'apercevoir qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser ces emprunts? C'est la question que se posent les jeunes aujourd'hui. Tant faire pour se retrouver au chômage. Il n'est pas étonnant qu'ils soient désabusés, qu'ils abandonnent la partie.

Cela m'amène à parler d'autres problèmes et fardeaux sociaux provoqués par le chômage. Tout récemment, une étude révélait l'existence d'un lien entre le chômage chez les jeunes et le crime. Ce fait ressort d'un ouvrage intitulé: *Economic Opportunity and Crime*. On y affirme que, dans le cas des crimes avec violence, on peut établir une relation assez étroite entre ces infractions et la détérioration de la situation économique dont le chômage est la principale manifestation. Nous avons posé comme hypothèse que les voies de fait augmentent par suite des frustrations qu'entraîne le chômage. Point n'est besoin de se reporter à des études économiques ou universitaires pour le prouver, monsieur le Président. Je me contenterai de lire une lettre provenant d'une veuve dans la plus grande détresse. Elle y dit que son fils, après avoir quitté la maison depuis un mois seulement avait vraiment tenté de se trouver un emploi. L'assistance publique ne pouvant rien pour lui il avait été obligé de voler de la nourriture pour subsister. Par la suite, ce jeune homme a été envoyé dans un centre de redressement où il n'était pas le seul jeune à s'y trouver pour cette raison.

Au début de la semaine, j'ai demandé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales si nous entreprenions des études approfondies au Canada pour établir la relation entre le chômage, notamment parmi les jeunes, et les coûts sociaux que nous devons supporter longtemps après la création de nouveaux emplois. Jusqu'ici, presque rien n'a été accompli dans ce domaine au Canada, mais nous avons besoin de ces études tout comme il faut que le gouvernement et le Parlement s'attaquent au problème, non pas pour rafistoler ni

pour recourir à des expédients, mais pour adopter une approche différente qui nous permettra d'investir dans les ressources humaines comme nous investissions auparavant dans les ressources naturelles.

Le gouvernement libéral s'est bien gardé de dire que l'exploitation du potentiel humain est aussi importante et cruciale que la mise au point du matériel, l'aménagement d'une usine ou l'exploitation des ressources naturelles. Il faut modifier radicalement cette attitude, monsieur le Président. Notre population constitue notre ressource la plus importante. Nous devons consacrer à notre population les mêmes capitaux que nous avons déjà engagés dans les autres secteurs économiques. C'est ce que notre parti a promis de faire. Les études que nous avons effectuées révèlent que c'est la seule façon de remédier au chômage chez les jeunes.

M. Baker: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député. Au début de ses remarques, elle s'est montrée peu tendre envers le gouvernement libéral. Elle a également mentionné le nombre de jeunes qui doivent se trouver un emploi cet été s'ils veulent être en mesure de retourner à l'université ou aux écoles de formation professionnelle et ainsi de suite. Je voudrais savoir si, dans les régions où le chômage est élevé et où il n'existe presque aucune industrie, le député appuie les efforts du gouvernement pour trouver des emplois d'été aux étudiants et, en général, les programmes de création d'emplois directs dans les régions en question?

Mlle MacDonald: Le député est originaire de Terre-Neuve. Il doit certes être au courant du chômage élevé au Canada. Il sait qu'il est tragique que le gouvernement n'ait même pas reconnu l'existence des problèmes qu'éprouve Terre-Neuve. Il devrait exiger que les ministres de son parti changent d'attitude au sujet de Terre-Neuve. C'est scandaleux et il devrait le savoir. Je tiens à lui dire qu'il sera longtemps absolument primordial de créer de façon intensive des emplois durables. Certes, les programmes d'été sont une excellente chose, mais que donnent-ils aux 500,000 jeunes qui n'y auront pas accès? Il y en a beaucoup dans sa propre circonscription de Gander-Twillingate, qui ne pourront bénéficier de ces programmes. Puis-je lui demander ce qu'il a à dire en leur nom, puisque le gouvernement les oublie?

● (1710)

Le président suppléant (M. Herbert): Avant d'accorder la parole au député, je tiens à préciser que les questions sont à l'intention de la personne qui a prononcé une allocation et que cette dernière ne devrait ni faire d'observations, ni poser de questions à celle qui l'interroge. Le député de Gander-Twillingate (M. Baker) a la parole.

M. Baker: Monsieur le Président, j'avais naturellement une raison de poser la question. Le député qui vient de parler faisait partie du gouvernement en 1979 et au début de 1980. Une des choses les plus méprisables que le gouvernement ait alors faites avec la collaboration du député a été de décréter qu'il n'y aurait pas de programmes fédéraux de création directe d'emplois. Il a dit que ce soin revenait peut-être au secteur privé. Voilà exactement pourquoi j'ai posé la question, monsieur le Président. Ce sera une question-clé aux prochaines élections fédérales. C'est une question-clé dans les régions à chômage élevé où l'entreprise privée n'existe pour ainsi dire pas.